

Liste des pièces justificatives à fournir obligatoirement :

L'héritier qui effectue la démarche auprès de l'établissement bancaire doit fournir les documents suivants :

- Un extrait de naissance avec filiation
- Les extraits d'actes de naissance de chaque héritier désigné dans l'attestation
- Un extrait d'acte de naissance du défunt et une copie INTEGRALE de son acte de décès (*la copie du livret de famille à jour peut être acceptée*)
- Si le défunt était marié, un extrait d'acte de mariage du défunt (*la copie du livret de famille à jour peut être acceptée*)
- Un certificat d'absence de dispositions de dernières volontés obtenu auprès de [l'association pour le développement du service notarial \(ADSN\)](#) ou auprès du [fichier central des dispositions de dernières volontés \(FCDDV\)](#) : **coût : 18€**

Signature de l'ensemble des héritiers désignés (Nom et prénom puis signature)

-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-

J'atteste que le présent document comporte la signature de l'ensemble des héritiers.

Par ailleurs, je reconnais être le seul responsable en cas d'attestation mensongère ou erronée.

Fait à

Le

**Signature de la personne
attestant de l'identification des héritiers**